

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 novembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de TOULLEC Clémence et CHAUVET Hugues. Mme CARPENTIER-HENRY Sabrina a été nommée secrétaire de séance.

### **I/ Instauration d'une limitation de vitesse à 30km/h à l'intérieur de l'agglomération**

Avec la prise de l'arrêté municipal, la signalétique indiquant une limite de vitesse à 30 km/h dans l'agglomération est effective. Des panneaux ont été installés aux entrées de la commune ainsi qu'au quartier des Sablons

### **II/ Recrutement d'un agent contractuel pour le nettoyage des locaux**

Un agent a été recruté le 15 octobre 2024 pour les travaux de nettoyage des locaux 2 heures par semaine. Elle aura en charge le nettoyage du module « ALGECO » de la maison des associations ainsi que l'Espace culturel.

### **III/Couverture du terrain de tennis**

Le permis de construire a été accordé auprès du service Urbanisme du Grand Reims. Sur préconisation du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, une variante « Ton ivoire » pour la bâche sera mise en option.

Les aides pour le financement se présentent de la façon suivante :

- Département 59 513 €
- Région Grand Est : possibilité d'obtenir 15 %
- DETR : montant non confirmé
- Grand Reims/fond de soutien 46 028€

Pendant les travaux, dont la durée prévisionnelle est de 2 mois, une solution de mutualisation va être recherchée avec les communes voisines pour la pratique des activités sportives.

La commune retient l'offre de 3 000 € HT de l'APAVE pour les missions de contrôle technique et l'offre de FONDASOL de 6 520 € HT pour l'étude géotechnique.

Le recours à un coordinateur SPS n'est pas nécessaire dans ce cas précis où les deux chantiers sont chronologiquement distincts.

### **IV/Voiries**

Deux points lumineux supplémentaires seront installés au parking du collège, deux anciens poteaux seront réinstallés vers le terrain de boules ou le City Park.

Les opérations de peinture/lasurage de l'œuvre Vign'art seront confiées aux bénévoles du fleurissement.

Deux opérations sont programmées pour l'élagage d'arbres présentant des risques : route de Villers et rue Yvon FLOQUET.

## **V/ Cimetière**

Les opérations de renouvellement des concessions vont se poursuivre dans la durée.

Le conseil décide de créer un nouvel ossuaire pour suppléer l'actuel, situé sous une allée.

## **VI/Bâtiments**

Le contrôle à distance du chauffage des salles de l'Espace culturel sera achevé fin novembre.

Le remplacement des menuiseries coté Grand Reims de la Mairie se poursuit.

## **VII/Questions diverses**

Il est prévu de publier un article dans le bulletin municipal au sujet de l'arrêt programmé des anciennes lignes téléphoniques et de la mise en place de la fibre.

Une nouvelle application est mise en place par le Grand Reims pour la gestion des déchets.

La nouvelle édition de la Grande traversée est prévue le 22 juin 2025.